



# Bien vivre à Saint-Donat-sur-l'Herbasse

N° 17

• Bulletin municipal d'information • Avril • Mai • Juin 2018

*Cet été, ça bouge  
à Saint-Donat-sur-l'Herbasse*



SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

# Le mot du Maire



Le nouveau numéro de bien vivre à Saint-Donat-sur-l'Herbasse arrive avec l'été, période où de très nombreux touristes et visiteurs viennent découvrir et partager avec vous les beaux jours de la période estivale.

Permettez-moi de vous rappeler les règles du bien vivre ensemble qui font qu'à Saint-Donat-sur-l'Herbasse on y vient et on y revient : bon accueil, fleurissement, propreté, civisme et courtoisie doivent être notre règle.

Dès aujourd'hui, je vous souhaite de passer un bel été et de profiter pleinement des moments de partage et de convivialité préparés par la mairie et par nos associations.

## **Aimé CHALEON**

Chevalier de la Légion d'honneur  
Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse  
Délégué à Arche-Agglomération  
Conseiller départemental délégué

## Sommaire :

Le mot du Maire .....	2
Travaux .....	3 à 5
Environnement .....	6 à 13
Tranquillité vacances .....	14 et 15
CCAS .....	16 et 17
Vie locale .....	18
Vie scolaire .....	19
Culture .....	20 à 23
Folklore .....	24 et 25
Commerces .....	26
Libre expression .....	27



Site internet de la commune : [www.ville-st-donat.fr](http://www.ville-st-donat.fr)  
Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :  
Directeur de la publication : Aimé CHALEON  
Conseillères déléguées : Jacqueline Degroote et Cathy Moulin  
4 parutions : janvier - avril - juillet - octobre  
Impression : DESPESE imprimerie : 2100 exemplaires.  
Dépôt légal : A parution - Distributeur : société Distribal

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.

## Stades : entretien et coût

Une fois par an la commune investit sur l'entretien des 3 stades afin d'offrir une qualité de terrain pour les joueurs petits et grands :

- Stade de foot
- Stade de rugby
- Stade d'entraînement

Cet entretien se décompose en deux étapes :

- Travaux en début de printemps
- Travaux réalisés après la fin de saison

Ces travaux consistent au défeutrage (opération qui permet d'extraire de la surface du sol l'accumulation des déchets), à la scarification de

la pelouse, au ramassage et l'évacuation des déchets, au décompactage (aération du sol en profondeur), passage de la treille...

Ces travaux sont nécessaires afin de satisfaire les joueurs mais cela représente un coût de 12 384,00 € par an.



## Quelques travaux dans les locaux du club de foot

Voici le nouveau carrelage d'un vestiaire refait à neuf avec le changement de  $\frac{3}{4}$  des douches.

Par ailleurs, la commune a aussi investi sur une nouvelle chaudière.



## Parking Maison Villard

Ce parking subit régulièrement les assauts des pluies et des conducteurs.

Les services lui ont donc refait une beauté pour le plus grand plaisir de nos chaussures.



## Rue des Balmes : de gros travaux

Septembre : un mois à retenir pour les riverains de la rue des Balmes. En effet, les travaux commenceront durant ce mois pour cette rue.

Une réunion publique sera proposée le **jeudi 28 juin à 18h00, à la mairie, salle du Conseil municipal.**

Pour plus de renseignements, contactez la mairie : 04.75.45.10.32



## Travaux de nettoyage

Rappelons que les services techniques ont nettoyé les trottoirs de l'avenue Georges Bert.

## Coup de jeune pour le jardin de ville



Le jardin de ville vient de subir une rénovation avec l'implantation d'une tonnelle où les amoureux seront heureux de se faire prendre en photo. La plantation de nouveaux arbres et de beaux rosiers grimpants viendront bientôt occuper tout l'espace.



## Travaux pour la gestion des inondations de Saint-Donat-sur-l'Herbasse contre les crues du Merdaret

### Reprise des travaux sur les bassins de rétention des routes

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH) est en charge du projet d'aménagement contre les crues du Merdaret.

**La réalisation de ces travaux débutés en 2013 a été échelonnée en plusieurs phases :**

→ **Phase 1 :** Travaux de reprise du gabarit du lit du cours d'eau et de confortement des berges dans Saint-Donat,

→ **Phase 2 :** Réalisation d'un bassin de rétention de 11 000 m<sup>3</sup> pour les eaux du Merdaret en période de crue, sur la commune de Ratières,

→ **Phase 3 :** Travaux sur le lit du Merdaret en amont du bourg de Saint-Donat avec création de sinuosités pour favoriser un ralentissement des écoulements,

→ **Phase 4 :** Réalisation d'un bassin de rétention de 64 000 m<sup>3</sup> pour les eaux du

Merdaret en période de crue à Saint-Donat, près de la limite communale avec Ratières.

Les phases 1 à 3 sont réalisées, mis à part la reprise d'un dernier tronçon du Merdaret de 330 ml. La phase 4 dont la réalisation a momentanément été stoppée pour cause de tassement des terrains, va prochainement reprendre. Le bassin devrait être terminé dans le courant de l'été 2018.

L'ensemble de ces travaux d'aménagement ont pour objectif de protéger Saint-Donat contre des crues moyennes du Merdaret, à savoir des crues dites cinquantennales (crues ayant une probabilité de 2% de survenir dans l'année).

**Pour toute information** en lien avec les travaux de gestion des inondations, **vous pouvez contacter le SIABH au 04.26.78.57.77.**



## ACCESSIBILITÉ aux Personnes à Mobilité Réduite

### École primaire Aragon

Dans le cadre de son agenda d'accessibilité, la commune de Saint-Donat-sur-l'Herbasse arrive aujourd'hui en phase de commencer les travaux de mise en accessibilité de l'école primaire Aragon.

Faisant suite à la phase d'étude, les travaux vont débuter début juillet et se prolonger jusqu'à la fin des vacances d'été. Les cheminements intérieurs et extérieurs seront particulièrement traités incluant notamment la mise en conformité des garde-corps et appels de vigilance, et un élève-personne sera installé dans la cour afin de rendre accessible la garderie et les salles du Rez-de-Chaussée de l'école Aragon depuis la cour de l'école qui est un niveau plus bas.

Ces travaux nécessitent de retravailler toute la courive extérieure côté cour et son escalier qui mène à la garderie, avec modification du palier.

### Ecole maternelle Elsa Triolet

Les seuils des 2 entrées principales ont été repris pendant les vacances de février afin qu'il n'y ait plus de différence de niveaux au passage des portes. Nous avons en même temps saisi cette opportunité pour re-sceller les pavés du parvis devant l'entrée place Anatole France.

### Maison Métifiot – Médecine du travail

Une rampe d'accès a été créée pour accéder aux locaux par la porte arrière. Un nouveau portillon d'accès et une signalétique adaptée seront également installés.



## Le canal des usines

Régulièrement, il est constaté que des déchets végétaux sont déposés le long de ce canal. Nous rappelons donc aux riverains qu'**il est interdit de déverser le long du canal.**

A cet effet, la déchetterie (située en zone artisanale Les Sables, tél. : 04 75 45 23 77) vous accueille tous les jours et toute l'année du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## La déchetterie

### Les déchets non acceptés sur le site :

Les ordures ménagères, les animaux morts, les armes et explosifs, les véhicules hors d'usages, les déchets d'amiante, les pneumatiques, les déchets de soins (seringues).

### Les déchets acceptés :

**Benne gravats :** terre / pierres / morceaux de mur / moellons de déconstruction...

**Benne bois :** tous les éléments en bois traité et non traité (sauf meubles qui vont dans la benne dédiée)

**Benne végétaux :** Tonte / feuilles / branches (moins de 15 cm de diamètre)

**Benne métaux :** tous déchets métalliques - à l'exception des objets électriques (sur pile ou secteur) qui vont dans la benne dédiée (D3E)

**Benne huile noire de vidange :** uniquement les huiles moteurs (pas d'huile de friture ou huile hydraulique)

**Benne pneumatiques :** pneumatiques de voiture ou moto (pas de pneus souillés - pneus d'ensilage, pneus agricoles ou poids lourds)

**Encombrants :** tous déchets qui ne sont pas valorisables dans les autres bennes équipant la déchetterie

**D3E :** Déchets d'Équipements Électriques ou Électroniques (réfrigérateurs, écrans, fours, machines à laver, téléphones, lampes, HiFi...)

**Benne ampoules et néons :** ampoules basse consommation, LED, tubes néons (les ampoules halogènes et à filaments ne se recyclent pas)

**Cartouches d'encre :** toutes les cartouches d'imprimantes

**Textiles :** tous les vêtements et textiles de maison

**Polystyrènes :** les polystyrènes blancs en billes assemblées uniquement (pas de couleur ni de polystyrène lisse)

**Cartons :** tous les gros cartons d'emballages (meubles, hifi, livraisons...)



**Meubles :** tous les meubles ou éléments de meuble quelle que soit la matière qui les constitue (armoires, sommiers, matelas, tables, canapés, chaises, étagères...)

**DDS :** déchets Diffus Spécifiques (Peintures, solvants, acides bases, produits phytosanitaires, chlore de piscine, liquides de refroidissement, filtres à huile...)

**Piles et batteries :** piles et batteries de petits volumes

**Capsules de café :** toutes les capsules de café en aluminium



## Cimetière

Ce lieu de recueillement, subit comme tous les lieux ouverts, l'assaut de la pluie et du soleil. Ce qui est bon pour le jardin, l'est bien moins pour nos lieux publics. Ce qui est fait le lundi doit être refait sans tarder quelques jours plus tard. Les agents de la commune font régulièrement des passages en ce lieu de souvenirs. **Dans les prochaines semaines, des actions seront mises en place pour redonner à la population un cimetière sans herbe.**

Mais, les allées ne subissent pas seules une poussée d'herbes.

Les sépultures subissent aussi les mauvaises herbes, les coquelicots, les pissenlits, la prêlè... Il est donc nécessaire, pour le concessionnaire ou ses héritiers, d'assurer l'entretien régulier de la tombe.

Outre la preuve de respect que représente

cette démarche, ce nettoyage de tombe évite de porter atteinte à la sécurité d'autrui et contribue à la décence du cimetière. Le maintien de la sépulture en bon état évitera également que la tombe se dégrade et devienne ainsi potentiellement dangereuse pour les personnes ou pour les tombes voisines.



## Comment utiliser les containers ?

Nous vous rappelons qu'il est **obligatoire** de jeter dans les containers ses ordures ménagères **dans un sac poubelle fermé**.

### Pourquoi ?

**Pour éviter des nettoyages (lavages) supplémentaires** qui imputent le budget des Donatiens.

**Pour éviter les odeurs.**

**Il est formellement interdit d'y jeter** : bouteilles en verre, plastiques, cartons, déchets végétaux, animaux morts, etc...

**Il est formellement interdit de déposer quoique ce soit** autour des containers.

Sous peine d'une amende de classe 3 de 68 €

**Il est formellement interdit de coller** des publicités, des tracts, etc...



## Jardins familiaux : entre bien-être et nécessité

Désormais, les jardins familiaux se sont démocratisés dans de nombreuses villes et Saint-Donat ne fait pas exception à la règle.

Ces espaces permettent la culture de légumes, mais c'est aussi un véritable remède contre le stress ou bien encore l'ennui. Parfois, l'envie d'économiser quelques deniers et de manger des produits de son cru, pousse les gens à s'essayer au jardinage.

Ces jardins sont placés à l'entrée de la ville, aux abords de l'Herbasse, dans un cadre campagnard éloigné de la route et du bruit.

A votre tour, vous souhaitez cultiver, vous reposer, échanger, partager : **inscrivez-vous auprès de la mairie.**

Les bénéficiaires n'ont pas besoin d'être des spécialistes de l'agriculture car les voisins, dans leur bienveillance, seront là pour leur apporter des conseils si nécessaire.

Si aucun jardin n'est disponible au moment de votre inscription, sachez que la mairie

vous inscrira sur une liste d'attente et vous relancera le moment venu.



## Feux de broussailles : arrêté permanent

**Interdiction totale, pour les particuliers, d'incinérer les déchets verts toute l'année.**

Tel que visée dans l'ARRÊTÉ n° 2013-114-0007 du 24 avril 2013, portant réglementation des feux et brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Drôme.

Nous vous rappelons qu'une déchetterie est ouverte tous les jours et gratuite pour les particuliers, voir horaire page 6.



## Nuisance et réglementation

Suite à un nombre croissant de plaintes, il est donc inévitable de rappeler quelques règles.

ARRETE PREFECTORAL N° 2015183-0024 du 2 juillet 2015 : « REGLEMENTANT LES BRUITS DE VOISINAGE SUR LE DEPARTEMENT DE LA DROME »

- **Article 12** Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

- **Article 13** Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment **les tondeuses à**



**gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.**

- **Article 14** Les particuliers, propriétaires ou utilisateurs de piscines, sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de nuisances pour les riverains.

## Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

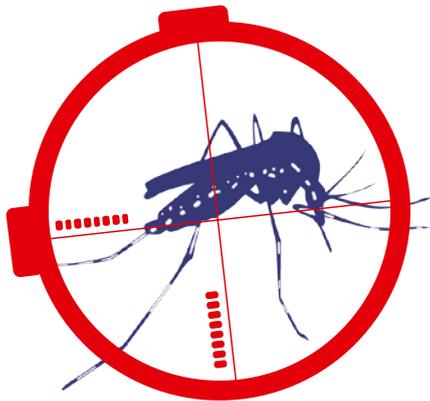
- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018).



## Moustique tigre

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus.



**MOUSTIQUE TIGRE\***  
**LUTTONS CONTRE**  
**SON INSTALLATION!**

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

### Comment le reconnaître ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche.
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres) : le moustique qui vous pique est né chez vous.

**Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.**



**Enlever** tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.



**Vider** une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.



**Remplir** les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.

**Je couvre, je jette, je vide**  
tous les récipients pouvant contenir de l'eau



**Vérifier** le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).



**Entretien** le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.



**Couvrir** toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

## INFO : Chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires sont des insectes défoliateurs (insectes adultes) que l'on rencontre dans les populations de pins et de chênes et sont les formes larvaires de deux types de lépidoptères :

- **Thaumetopœa pityocampa pour la processionnaire du pin**



- **Thaumetopœa processionea pour la processionnaire du chêne**



Leurs pullulations périodiques sont connues dans plusieurs régions de France, y compris en ville.

### Risques pour l'homme :

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont responsables d'une dermatite (appelée érucisme) en lien avec les poils urticants et allergisants qui recouvrent leur corps ; les effets sur l'homme pouvant être cutanés, oculaires, respiratoires ou allergiques.

### Recommandations pour l'homme :

- Eviter la fréquentation des zones à proximité des pins infestés, de porter des vêtements couvrants si l'on se rend malgré tout dans ces zones.
- Ne pas manipuler les chenilles et les nids.
- Ne jamais balayer une procession de chenilles afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants qui pourrait provoquer une atteinte cutanée, oculaire et respiratoire.

- Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition.
- Ne pas faire sécher le linge à l'extérieur près des pins par grand vent.
- Prendre toutes les mesures de précaution pour éviter le contact avec les poils urticants déposés en particulier sur les pelouses, d'éviter de tondre les pelouses sous les arbres infestés.

En cas de contact, les poils urticants se fixant sur les cheveux et les vêtements, il est recommandé de :

- Prendre une douche tiède avec lavage soigneux des cheveux au shampoing.
- Changer de vêtements et laver les vêtements contaminés au-dessus de 60°C. Pour tout autre symptôme et en cas de problème, il est recommandé de consulter son médecin traitant. **Précaution importante chez les enfants en bas âge.** Dans le cas où un enfant en bas âge aurait porté une chenille à la bouche, il est important de consulter immédiatement le service des urgences.

### Les risques sanitaires chez l'animal

Les chenilles processionnaires du pin sont très dangereuses pour l'animal.

Un animal peut facilement entrer en contact avec les poils urticants des chenilles en léchant ou mordant des chenilles, ou en manipulant une branche porteuse de nid.

La toxine peut alors provoquer des dégâts irréparables tels que la perte de la langue (pouvant entraîner la mort par impossibilité de s'alimenter), ou de l'oeil, par nécrose.

**Pour protéger vos animaux, le Conseil régional de l'ordre des vétérinaires recommande :**

- D'éviter de frotter mais laver à grande eau.
- Si la contamination s'est produite, de faire appel sans délai à son vétérinaire pour qu'il effectue un traitement d'urgence.
- Dans tous les cas, d'éviter de se contaminer soi-même en manipulant l'animal sans précautions (zone abritée du vent, masque, lunettes, gants, etc...).

### Comment lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires ?

- **L'Éco piège :** le piège à chenilles processionnaire du pin
- **Le piège à Phéromone :** le piégeage des papillons de la chenille processionnaire
- **La lutte biologique :** pulvérisation de BTK sur les aiguilles.
- **Lutte chimique**
- **L'Échenillage :** Lutte mécanique, enlèvement des nids par coupage et incinération.

## Le frelon asiatique

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

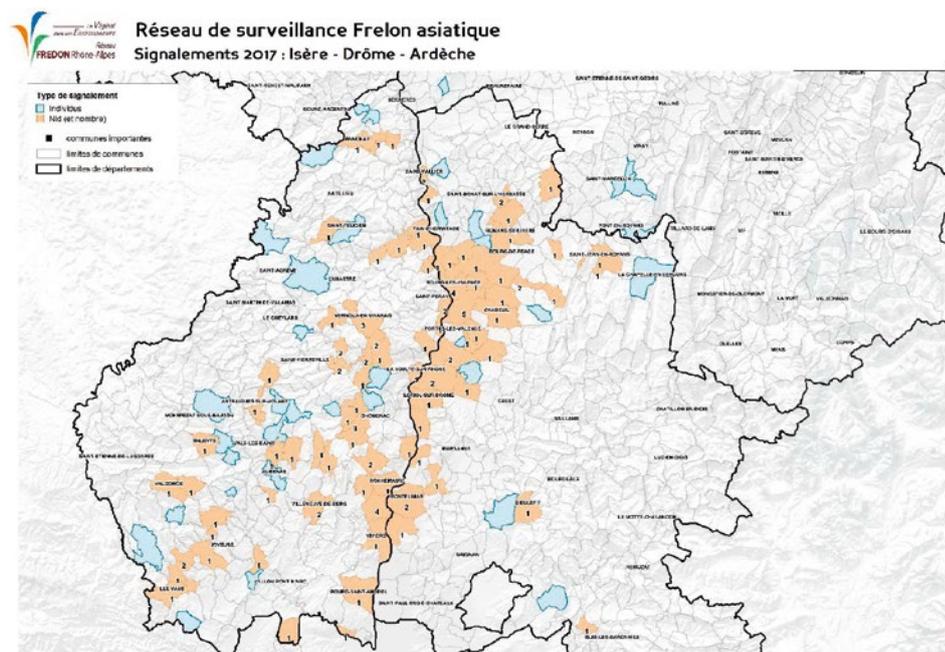
**FREDON 26** : 04 75 55 37 89 / alexandre.gauthier@fredon26.fr

### 2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

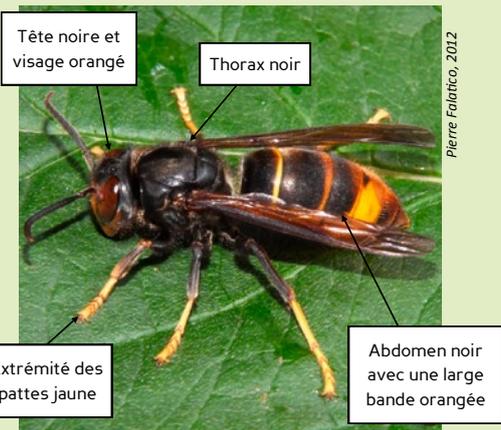
Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques

de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir Carte 1) :

Dr Prémila CONSTANTIN  
Section apicole GDS Rhône-Alpes



Carte 1 : Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère



Taille: ouvrière: 23 à 30 mm  
reine: 35 mm maxi



Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen.

Son thorax est entièrement noir, ses ailes sont foncées.

Sa tête vue de face est orange. Elle est noire sur le dessus.

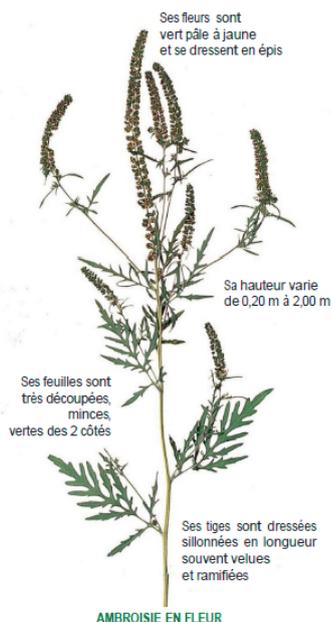
Très actif, il est continuellement en mouvement lorsqu'il butine. Il est capable de rester en vol stationnaire dans l'attente d'une proie.

Au printemps, la femelle fondatrice construit seule un nid primaire dans lequel elle élève la première génération d'ouvrières. Ce nid de petite taille est souvent construit à faible hauteur.

L'ouverture est située vers le bas et le nid peut être confondu avec un nid de guêpes.

Très souvent, la colonie déménage, par manque de place ou pour se mettre en sécurité. La plupart du temps, le nid est construit en haut d'un grand arbre, plus rarement dans un bâtiment ouvert ou dans un buisson. Le nid a une forme ronde en début de saison, puis devient piriforme. L'ouverture de petite taille est située sur le côté du nid. Il peut atteindre un diamètre de 80 cm en fin de saison.

## C'est de nouveau la saison de l'ambroisie, Agissons ensemble pour préserver notre santé !



### Reconnaissez-la

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante envahissante et son pollen est un allergène très puissant. En Auvergne-Rhône-Alpes, région la plus impactée en France, 8 % de la population est allergique. Le nombre de personnes allergiques à l'ambroisie a doublé en seulement 10 ans. **La lutte contre l'ambroisie est désormais un enjeu de santé publique majeur.**

L'ambroisie est une plante annuelle : elle se ressème chaque année (3000 graines produites par pied d'ambroisie en moyenne). Les plants apparaissent en avril-mai, ils commencent à être bien reconnaissables courant juin où ils peuvent atteindre 30 à 50 cm de hauteur. Le vert intégrale (recto-verso) et sans odeur de leurs feuilles les distinguent bien des plants d'armoise (odeur forte des feuilles froissées).

Sur des terrains contaminés par l'ambroisie et non remaniés, l'arrachage ou les tontes et fauches régulières permettent de supprimer le stock de graines d'ambroisie situées à faible profondeur, et de supprimer en 2 à 4 ans l'apparition de plants. Si **l'arrachage** est possible, il doit être effectué **à partir de fin juin à début juillet** (d'autres graines d'ambroisie peuvent germer à la place des plants arrachés en cas d'intervention trop précoce). A défaut, la coupe doit être effectuée au moins **deux fois, courant juillet puis août**, avant floraison.

La **plateforme nationale de signalement de l'ambroisie** permet aux référents communaux ambroisie, de recevoir tout signalement effectué par un particulier, en vue d'obtenir son élimination par

l'occupant ou le propriétaire du terrain concerné. 4 modalités possibles :

- application « signalement ambroisie » pour smartphones
- site web de la plateforme de signalement (signalement-ambroisie.fr)
- par téléphone : 0 972 376 888
- par mail : contact@signalement-ambroisie.fr

Lors des pics d'émission de pollen d'ambroisie, entre le 20 août et le 10 septembre, il convient pour les personnes allergiques de consulter son médecin traitant ou un allergologue et de respecter les recommandations suivantes pour réduire les symptômes allergiques (conjonctivite, rhinite, asthme...) : éviter toute activité surexposant au pollen (entretien du jardin, sport...), ne pas faire sécher le linge en extérieur, garder les fenêtres fermées en voiture, aérer les pièces la nuit, se rincer les cheveux le soir.

Merci à tous de contribuer à réduire l'impact sanitaire de cette plante envahissante !

## Datura : attention danger

Cette plante sauvage très présente sur tout le territoire constitue actuellement un risque sanitaire. Sa consommation, accidentelle ou volontaire, a déjà entraîné plusieurs cas d'intoxications en France.

Ce végétal envahit les cultures de tournesols, de maïs ou encore de luzerne.



## Restons vigilants

Vous partez en vacances, n'oubliez pas de prévenir la police ou la gendarmerie.

### L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en personne, soit par une personne de confiance, résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages.

Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc...

### Retour au domicile et fin de l'opération tranquillité vacances.

L'opération tranquillité vacances prend fin au retour des habitants à leur domicile. Il n'est pas possible d'y avoir recours pour le faire surveiller pendant les heures de travail par exemple. Si les vacanciers reviennent chez eux à la date indiquée lors de l'inscription, la surveillance prendra simplement fin comme prévu. En cas de retour anticipé, les habitants doivent le signaler à la police ou à la gendarmerie sans attendre.

### L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en

faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (**prévoir 2 jours** au minimum).

#### Plusieurs possibilités :

- Sur place : au poste de police municipale ou dans la brigade de gendarmerie.
- Ou retourner le formulaire ci-joint par

courrier : Police Municipale, Place Chancel, 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Pour plus d'informations, contactez la police au 04.75.45.47.57

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les **cambriolages**, les **bons réflexes!**

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Vous vous absentez ?**  
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.  
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

ministere.interieur  
@Place\_Beauveau



## Opération tranquillité vacances

### FICHE DE DEMANDE DE SURVEILLANCE D'UNE HABITATION Année 2018

#### 1. RENSEIGNEMENTS SUR LE LOGEMENT

- Type :  Appartement      Nom de la résidence : .....  
Étage : ..... D ou G      Code Porte d'entrée : .....
- Maison individuelle
- Adresse : Numéro : ..... Type de voie : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

#### 2. DATES D'ABSENCE

- Date de départ : .....      • Date de retour : .....

#### 3. IDENTIFICATION SUR LE PROPRIETAIRE

- Nom : .....      • Prénom : .....
- Tél. fixe : .....      • Tél. mobile : .....
- Adresse : Numéro : ..... Type de voie : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

#### 4. PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'INCIDENT

- Nom : .....      • Prénom : .....
- Tél. fixe : .....      • Tél. mobile : .....
- Adresse : Numéro : ..... Type de voie : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

#### 5. OBSERVATIONS PARTICULIERES

- Alarme : ..... Piège : ..... Chien : .....
- Société de télésurveillance : .....
- Adresse complète : .....
- Téléphone : ..... Fax : .....
- Autorise à entrer dans la propriété :      OUI      NON (barrer la mention inutile)

Je soussigné (e)..... reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville ni celle de la Police Municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la Police Municipale.

Fait à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, le .....

Signature du requérant(précédée de la mention « lu et approuvé »)



## Association des Accidentés de la Vie : s'engage pour vous soutenir



Cette association reconnue d'utilité publique et totalement indépendante, la FNATH, s'engage pour que les droits des accidentés de la vie soient respectés et qu'ils soient traités comme des citoyens à part entière.

### Un combat historique

Depuis 1921, la FNATH se bat au quotidien pour améliorer l'indemnisation des victimes du travail et soutenir les accidentés de la vie et leur famille.

### Un accompagnement juridique

Contestation d'un taux d'incapacité, reconnaissance du caractère professionnel d'un accident ou d'une maladie, obtention d'une carte ou allocation, litiges avec un employeur, une caisse primaire ou une maison départementale des personnes handicapées...

### Une priorité donnée à la prévention

Parce que réparer ne suffit pas, la FNATH mène de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation auprès du grand public comme des professionnels.

### Réseau vigilance

Avec [reseauvigilance.org](http://reseauvigilance.org), la FNATH offre un espace d'alerte, d'information et de mobilisation sur la santé au travail.

Nos juristes départementaux vous conseillent et vous assistent dans toutes ces démarches et bien d'autres encore. Epaulés par un réseau de médecins experts, ils sont habilités à vous représenter devant l'ensemble des juridictions de sécurité sociale. Près de 20 000 dossiers sont instruits chaque année par les services juridiques de la FNATH.

### Une mission

Apporter de l'aide et des solutions à toutes les personnes accidentées, malades ou handicapées :

- par le conseil et la défense de leurs droits,
- par le soutien individuel,

→ par l'accompagnement vers la réinsertion.

### Des actions

Informier, prévenir et sensibiliser aux risques rencontrés dans la vie quotidienne ou dans le milieu du travail.

### Une ambition

S'engager pour une société plus juste, plus sûre et plus solidaire.

### Contact

Association des Accidentés de la Vie  
Section locale Romans – Bourg de Péage,  
Maison des Syndicats, 7 rue du Puy, 26100  
Romans  
Tél : 04.75.02.95.33 ou 06.08.57.14.30  
Courriel : [fnath.section-romans@orange.fr](mailto:fnath.section-romans@orange.fr)  
Site : <http://www.fnath26-07.org/>

## Une jeune fille de 90 ans

Le jeudi 26 avril à 19h, Arche Agglo en partenariat avec France Alzheimer nous a diffusé un téléfilm documentaire de Valéria Bruni Tedeschi : « Une jeune fille de 90 ans » à l'Espace des Collines, en présence de la vice-présidente Arche Agglo, Christiane Ferlay, la chargée de mission, Véronique Sybellin, notre élue et adjointe au CCAS, Jocelyne Foulhoux.

Ce documentaire retrace le travail mené par un chorégraphe, Thierry Thieû Niang, dans un service gériatrique d'un hôpital de la banlieue parisienne. Valeria Bruni Tedeschi et Yann Coridian saisissent les moments de complicité de femmes et d'hommes touchés par la maladie avec le danseur, et nous démontrent qu'ils

sont encore prêts à accueillir la vie. Le travail de Thierry fait tomber nos préjugés et on constate qu'il peut encore capter l'attention des personnes malades à travers la danse. La caméra s'attarde sur des moments de complicité saisissants qui nous touchent jusqu'aux tripes.

Un long silence empreint d'émotion a suivi la projection du film.

Anne-Marie Lamotte et Catherine Muller ont pris la parole pour témoigner de moments qu'elles vivent en tant que bénévoles à la Halte Relais de Saint-Donat. Petit rappel, **cette Halte est ouverte tous les lundis après-midi** : véritable havre de paix dans la maladie.



Pour plus d'informations, contactez le CCAS : 04.75.45.04.04 ou 04.75.45.10.32.



## Une boîte pour sauver des vies « LIONS SOS »

Cette opération appelée « LIONS SOS pour une vie » est lancée par les Lions Club.

Il s'agit de centraliser dans une **petite boîte rangée dans la porte de votre réfrigérateur** des informations écrites et vitales relatives à votre santé. Celles-ci permettront d'apporter de précieux renseignements, d'informer les services de secours (SAMU, pompiers, ambulanciers) sur l'état de votre santé, sur les traitements que vous suivez et ainsi peut être de leur faire gagner un temps précieux lors de leur intervention. Si les services d'urgence interviennent chez vous, et aperçoivent l'**autocollant LIONS SOS à l'extérieur sur votre porte d'entrée**, les secours savent qu'une fiche de renseignements dont ils peuvent avoir besoin, est disponible dans votre réfrigérateur. La mise en place de ce projet

apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, personnes âgées, isolées, fragilisées par la maladie, le handicap et autres ainsi qu'à leur famille. Cette petite boîte est **disponible gratuitement** sur demande dans toutes les pharmacies soutenant cette opération, ainsi qu'auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Parce qu'elle revêt un caractère d'intérêt général, cette opération à l'initiative des Lions Club, a reçu de nombreux soutiens du Conseil Départemental de la Drôme, des Conseils de l'Ordre des médecins et pharmaciens, et de nombreux professionnels de santé.



## Plan canicule

La Préfecture de la Drôme demande à chaque municipalité de recenser toutes les personnes fragiles ou qui n'ont pas de famille, qui se sentent isolées ou simplement qui souhaitent, par sécurité, que le service social de la mairie les contacte, de temps en temps, lors des fortes chaleurs.

**Nous vous demandons de retourner à la mairie, service CCAS, le coupon ci-joint si vous vous sentez concernés ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être.**



CCAS : 11 rue Pasteur – BP 16 – 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse – 04 75 45 04 04 ou 04 75 45 10 32

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone : .....

Je souhaite être dans vos registres pour le plan canicule

## Domaine du Lac de Champos

Les habitants du territoire Arche Agglo peuvent acquérir une carte d'accès privilégié au lac pour la saison. **Cette carte est à retirer auprès de l'office de tourisme**, au prix unique de 20 € par foyer.

Elles sont délivrées sur présentation :

- d'un justificatif de domicile pour chacun des habitants du foyer (facture d'eau, EDF, ...).
- des photos de toutes les personnes titulaires du permis de conduire vivant sous le même toit (4 personnes maximum).
- d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, ...) pour toutes les



personnes désirant apparaître sur la carte.

### Quelles conditions d'utilisation ?

- Une seule carte sera délivrée par famille.
- Chaque membre titulaire du permis de conduire et vivant sous le même foyer pourra l'utiliser.
- Votre carte est à régler lors de votre premier passage à l'entrée du Lac de Champos. Les entrées suivantes seront gratuites.

## Plein les yeux

Le dimanche 27 mai, l'association des vieilles voitures du Vivarais organisait sa 34<sup>ème</sup> balade au départ et à l'arrivée de Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

De 8h30 à 9h30, un nombre croissant de voitures sont arrivées au point de départ de la place du 8 mai en présence du 1<sup>er</sup> adjoint, Claude Fourel, pour accueillir toujours plus nombreux ces passionnés de voitures anciennes. L'association des vieilles voitures du Vivarais nous a fait le plaisir de choisir Saint-Donat comme ville pour un départ sur les routes de Peyrins, Génissieux, Chatillon-Saint-Jean ou encore Saint-Hilaire-du-Rosier en passant par le Royans : Saint-Thomas-en-Royans, Saint-Laurent pour arriver à Saint-Martin-d'Hostun afin de partager un repas en commun entre passionnés.

Cette association a pour but de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur des automobiles anciennes et de rassembler les amateurs pour des moments de convivialité et de partage qui ont pu être vécus, ce dimanche matin, auprès des Donatiens. Les participants n'ont pas manqué d'offrir aux regards leurs belles



Coup de cœur

voitures mais aussi fournir des explications sur leurs modèles.

Pour clôturer cette journée, la municipalité leur a remis la coupe « coup de cœur de la plus belle voiture ».

## La grande traversée des Alpes en 4L

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, aura lieu la traversée des Alpes en 4L, du 5 août au 11 août 2018. L'occasion pour la municipalité de mettre à l'honneur l'un de ses agents, M. Damien Laville. Grâce à son aventure, Damien pourra faire rayonner Saint-Donat-sur-l'Herbasse, à travers un périple de 7 jours, en parcourant les villes depuis la ville départ de Bourg Saint Maurice, pour poursuivre vers Sestrières, Briançon, Guillestre, Barcelonnette, Cuneo et l'arrivée à Menton, soit plus de 150 kms en moyenne par jour de routes et de pistes, soit 6 à 8 heures d'heures de conduite.

C'est le seul raid organisé en France exclusivement réservé aux 4L qui permet aux pilotes et à leurs équipiers de vivre une aventure Transalpine avec des véhicules mythiques. Un voyage hors du temps entre France et Italie.

Nous souhaitons une belle aventure à M. Damien Laville et à son équipier.



## RAPPEL : les nouveaux arrivants

Afin de souhaiter la bienvenue aux **nouveaux habitants** installés sur la commune depuis le mois de juin 2017, une cérémonie d'accueil sera organisée **salle Villard le samedi 30 juin 2018 à 11h00**.

Cette réception permettra de vous présenter la commune, d'échanger avec les élus et les responsables des différentes associations autour du verre de l'amitié.

Ce sera l'occasion de vous remettre des documents utiles pour bien vivre à Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

## Engagement des jeunes contre les inondations

Tout au long de l'année, des collégiens ont été sensibilisés aux risques d'inondations accompagnés par leur professeur d'histoire géographique Monsieur Nicolas Danjaume.

Dans un devoir de mémoire, les élèves sous forme de jeu de piste ont parcouru Saint-Donat sur les traces des crues passées afin de marquer la hauteur des eaux à l'aide d'un ruban bleu, en présence des habitants qui se sont prêtés au jeu.



## Les collégiens face à la résilience

Le vendredi 1<sup>er</sup> juin, les collégiens de l'Herbasse ont présenté leur jeu Uniforce en présence du directeur de cabinet du préfet, M. Sabry Hani, de la députée, Mme Emmanuelle Anthoine, de la 2<sup>ème</sup> vice-présidente du conseil départemental en charge de l'éducation et l'enseignement supérieur, Mme Véronique Pugeat, de notre maire M. Aimé Chaléon, de la direction de l'IRMa M. Philippe Troutot, des encadrants du Master Memed, de la proviseure Mme Véronique Flament et de M. Nicolas Danjaume, professeur de géographie très investi dans ce projet. Le public composé de parents, de collégiens a été très attentif. Ce jeu est un jeu collaboratif adaptable aux territoires. Il a été co-construit avec les élèves de 5<sup>ème</sup> et adapté au programme scolaire. Il permet d'apprendre à se préparer au quotidien face aux risques majeurs. Une pédagogie innovante, ludique est mise en œuvre et amène les joueurs à coopérer et à s'entraider. Les élèves y ont travaillé plusieurs semaines. Ils ont créé 3 mascottes vulnérables : papi René (roi du potager et aveugle), Bri-Colette (enceinte et ne parle pas le français), P'tit Jo (enfant en fauteuil et donne toujours

les bons tuyaux). Le but de ce jeu c'est de permettre à sa mascotte d'être robuste au quotidien afin de faire face aux crises. Les équipes du jeu doivent faire face à des défis et elles devront élaborer des scénarios stratégiques en mobilisant les ressources acquises.

Les élus ont mis en application la règle du jeu en collaboration avec les enfants. Mme Véronique Pugeat leur a remis de petits cadeaux afin de les remercier de leur investissement.



Une seule phrase pour résumer cette soirée  
« **Devenir plus robuste au quotidien pour mieux faire face aux crises** ».





## Art et Sculpture en Liberté, une nouvelle dynamique !



### Art et sculpture en liberté

ATELIER ASSOCIATIF

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore, « Art et Sculpture en Liberté » est un atelier associatif, installé rue Chauchère à Saint-Donat, qui propose une activité loisir originale : la sculpture sur bois ou sur pierre et le tournage sur bois. Un atelier dynamique qui multiplie les animations pour faire découvrir une activité encore méconnue du grand public.

#### Comment fonctionne l'atelier ?

« L'atelier compte aujourd'hui une trentaine de sculpteurs et sculptrices qui viennent de toute la Drôme et même de l'Isère ! Nous sommes ouverts 2 samedis, 2 lundis et 2 vendredis par mois, de septembre à juin. Il y a toujours un animateur bois (sculpture, tournage) ou pierre, présent pour animer la séance. Le principe de l'atelier, c'est le partage et la transmission. Ce n'est pas une école, mais un lieu d'échanges de savoir-faire » explique Jean-Louis, président de l'association.

#### La sculpture, ça semble difficile non ?

« C'est sûr, qu'au début, quand on se retrouve devant un gros bloc de pierre ou un billot de bois, on se demande par où commencer ! » sourit Jean-Claude, notre super animateur tournage sur bois. « Mais

c'est comme dans toutes les disciplines artistiques qui demandent un peu de technique, on a toujours tendance à sous-estimer ses capacités manuelles ou créatives. Il y a des étapes à suivre, le dessin, de dégrossissage et petit à petit on fait sortir le modèle de la matière brute. C'est très gratifiant ! Tous les membres présents à l'atelier ont débuté un jour ! Jetez un coup d'œil sur notre site web, vous serez impressionnés par la variété et la qualité des sculptures réalisées ! ».

Michèle raconte ses débuts : « J'ai commencé il y a 2 ans, un peu par curiosité. Depuis, j'ai testé à la fois le bois et la pierre. Franchement, je suis étonnée de ce que j'ai pu réaliser et j'ai plein d'idées... L'ambiance à l'atelier est très sympa et on sait aussi prendre le temps de discuter autour d'un café et d'un bon gâteau ».

#### Le site web, c'est une nouveauté ?

« Oui, même si nous ne sommes pas nombreux, nous avons envie d'un site pour échanger, publier les photos de nos réalisations, parler sculpture tournage sous toutes ses facettes et ouvrir l'atelier vers l'extérieur » explique Jean-Louis. Voici l'adresse du site : [www.art-sculpture-liberte.com](http://www.art-sculpture-liberte.com)

#### D'autres projets ?

« Bien sûr, plein ! Démonstrations, animations, voyages, visites extérieures, expositions... Nous sommes toujours partants pour enrichir nos connaissances ou promouvoir l'art de la sculpture ! » complète Maurice, sculpteur à l'atelier depuis 20 ans.

#### Si on est intéressé par cette activité, il reste des places ?

« Oui, bien sûr ! Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres. Il suffit de nous envoyer un petit mail à [art-et-sculpture@laposte.net](mailto:art-et-sculpture@laposte.net).

En plus, la première journée d'essai est gratuite et nous prêtons tout le matériel nécessaire » conclut Jean-Louis.

#### Rendez-vous les 15 et 16 septembre aux Journées Européennes du Patrimoine !

A l'occasion des JEP 2018, l'atelier « Art et Sculpture en Liberté » vous donne rendez-vous le week-end du 15-16 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au Palais Delphinal de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, pour une démonstration de tournage et sculpture (bois et pierre) en présence des animateurs et des sculpteurs.

#### JEU-CONCOURS : 2 stages de 2 jours à gagner !

Tentez votre chance et répondez à un Quizz sur notre site web pour tenter de gagner 2 stages de 2 jours d'initiation à la sculpture ou au tournage. Tirage au sort le 16 septembre parmi les bonnes réponses.

Quizz en ligne sur :  
[www.art-sculpture-liberte.com](http://www.art-sculpture-liberte.com)

## Enthousiasme chez les ados et les adultes

Le samedi 2 juin à l'Espace des Collines, les spectateurs ont vécu un moment unique. Des enfants, des adolescents, des parents mais aussi des grand-parents sont venus voir le spectacle « ADOS », mise en scène d'Olivier Soliveres avec l'actrice Lola Dubini, les acteurs, Pascal Buil et Jason Rolland.

Une ambiance de rire avec un jeu d'acteur

qui nous rappelle sans cesse nos ados, une ambiance de joie qui nous a plongés dans nos souvenirs, une ambiance de fête avec des musiques, des chansons interprétées par une voix sublime celle de Lola ; une ambiance de partage avec des acteurs jouant avec la salle, de complicité toujours avec des acteurs prenant à témoin le public.



Si vous avez raté ce spectacle riche en couleur, n'hésitez pas la prochaine fois à venir à leur rencontre. Vous sortirez de la salle avec un sourire aux lèvres.

## Patrimoine du Pays de l'Herbasse

Deux Sentiers-Lectures pour connaître la Résistance à Saint-Donat-sur-l'Herbasse

L'association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse propose encore 2 Sentiers-Lectures cet été sur le thème de la RÉSISTANCE à Saint-Donat-sur-l'Herbasse entre 1939 et 1944.

La dernière guerre mondiale a été pour la France une période d'épreuves : invasion par une armée ennemie, remplacement de la République Française par l'Etat Français, lois antisémites et anticomunistes inspirées des lois nazies...

Dès 1940, certains ont refusé cet état de fait. Ils sont partis de chez eux pour pouvoir rejoindre les Forces Libres ou sont entrés dans le combat clandestin sur place. Parmi eux, quelques-uns ont chèrement payé ce combat pour la Liberté et la Justice.

Il est important de se souvenir de tous ces faits : c'est un devoir de mémoire pour les citoyens d'aujourd'hui.

L'association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse propose encore 2 déambulations, après celles de mai et de juin.

- Le 21 juillet « Sentier - lecture » **jusqu'à la Croix Bleue** : départ à 8h30 à côté de l'Office de Tourisme, place Jean-Chancel, retour à 12h, même endroit. Prévoir eau et bonnes chaussures.

- Le 18 août « Sentier - lecture » **jusqu'à**

**St Andéol** : départ à 8h30 à côté de l'Office de Tourisme, place Jean-Chancel, retour à 17h, même endroit. Prévoir eau, pique-nique de midi et bonnes chaussures.

La randonnée est entrecoupée de pauses avec LECTURES de témoignages de Donatiens de l'époque et de textes d'Elsa Triolet et Louis Aragon, écrivains engagés cachés à Saint-Donat en 1943/1944.

Animation gratuite, ouverte à tous à partir de 7 ans. Une voiture peut transporter les marcheurs fatigués.

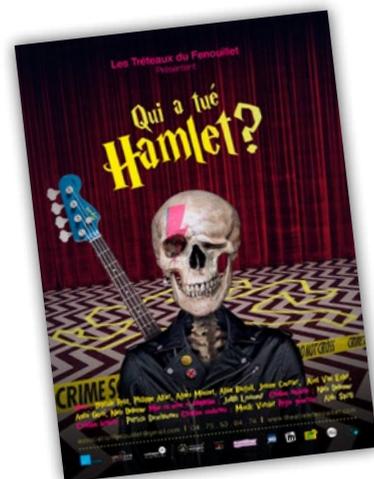
Renseignements : 04 75 45 22 67  
ou patrimoine.herbasse@gmail.com



Elsa Triolet et Louis Aragon à Saint-Donat

## Mardi 7 août à 21h dans la cour de la collégiale

Nous vous attendons nombreux.



La Compagnie Alain Bauguil revient dès juillet 2018 à la rencontre de son public avec une nouvelle création : **Qui a tué Hamlet ?** Une adaptation et une mise en scène rock'n roll de Judith Levasseur

D'après Hamlet une tragédie du désir et de la vengeance.

Renseignements et réservations à l'office de tourisme : 04 75 45 15 32



## Centre musical international Jean Sébastien Bach

### PROGRAMME MUSICAL 2018

**Samedi 18 août 2018 : 20h30 à la Collégiale**

Concert de clôture de l'Académie orgue et chant : Famille Couperin et Famille Bach

**Samedi 13 octobre : 17h au Palais Delphinal**

Conférence animée par Marie LERBRET, en introduction au concert de 20h30

**Samedi 13 octobre : 20h30 à la Collégiale**

Bach et Buxtehude : une rencontre au sommet de l'art baroque allemand

**Samedi 15 décembre à la Collégiale**

Grand concert de Noël : la Messe de minuit de Charpentier

Après chaque concert, rencontre avec les musiciens autour d'un buffet.

Tarif et billetterie : [www.cmi-bach.com](http://www.cmi-bach.com)

CMI J.S. Bach : 06 41 58 75 08

### Musicollegiales 2018

Direction artistique Michel ROBERT (organiste titulaire)

Récitals d'orgue le dimanche à 17h00

Organisés par le « Centre Musical International J.S. Bach »

Avec le soutien de la municipalité

12 août : Hubert Bruyere - 19 août : Michel Robert



### Festival en 5 actes

**Mercredi 1<sup>er</sup> Août**

Bach et l'improvisation

**Jeudi 2 Août**

Bach et l'Italie

**Vendredi 3 Août**

Bach en jazz

**Samedi 4 Août**

Bach et la jubilation

**Dimanche 5 Août**

Bouquet final : Bach, Vivaldi  
et le 21<sup>e</sup> siècle

## Concert de la Saint-Donatien

L'ensemble Instrumental de l'Herbasse a reçu sur 2 jours la BANDA MUSICAL DE LA VALLE DE SUZA composée de musiciens de la commune d'Oulx et des environs.

Au programme le samedi, visite de Saint-Donat-sur-l'Herbasse en italien puis découverte du palais Idéal et pour conclure la journée une soirée festive entre musiciens dans une ambiance chaleureuse.

Toutes les musiciennes et tous les musiciens ont été accueillis par les musiciens de l'ensemble instrumental de l'herbasse. Un échange fort apprécié !

Le dimanche, une matinée en famille puis le concert de la Saint-Donatien sous un soleil drômois où l'ensemble instrumental de l'herbasse (32 musiciens) a joué en première partie puis la banda (29 musiciens) a fait retentir les cuivres dans la cour du Palais Delphinal pour le plus grand plaisir de plus de 150 spectateurs.

Après un morceau commun, nos amis italiens d'Oulx ont pu repartir

avec des spécialités gastronomiques locales et un magnifique tableau reflétant l'échange musical, pour leur salle de répétition.

Un magnifique week-end d'échange, chargé en émotion et en partage !



## Masterclass Thierry Escaich



**Cette année encore, du 20 au 24 août prochain, aura lieu la masterclass d'improvisation à l'orgue du Maître Thierry Escaich.** Ce célèbre organiste venu à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, il y a une dizaine d'années, a pris le relais de Marie-Claire Alain pour faire résonner le bel orgue de notre collégiale et porter internationalement le nom de notre ville. Cette classe de maître réunit 10 jeunes

organistes professionnels de plusieurs pays venant approfondir auprès de Thierry Escaich leur connaissance d'une discipline exigeante qui consiste à concevoir et interpréter dans un même temps une musique nouvelle, dans d'autres répertoires : on appelle ça de l'impro !

Thierry Escaich est un maître reconnu dans le monde entier, comme interprète et compositeur, il a à ce titre obtenu quatre victoires de la musique et est aujourd'hui le compositeur de notre temps le plus joué dans le monde. Professeur au Conservatoire de Paris (CNSMD) son enseignement est recherché et il a hélas fallu refuser, pour cause de places, des candidats à la cession de cette année. De nombreux instruments permettent aux stagiaires de travailler en



dehors des cours, notre école de musique prête un piano et l'Opéra National de Lyon met à la disposition des étudiants son grand orgue numérique.

Thierry Escaich est pour Saint-Donat-sur-l'Herbasse et le département de la Drôme un ambassadeur de grand renom et à ce titre il sera honoré par l'Académie Drômoise en tant que membre correspondant, prenant ainsi à cette place la suite de Francis Poulenc. **Cette réception aura lieu le jeudi 23 août à l'issue d'un concert exceptionnel qui aura lieu à 20H à la Collégiale.**

(Renseignements sur [www.masterclassthierryescaich.com](http://www.masterclassthierryescaich.com))

## Cati & Me en concert gratuit le mercredi 25 juillet à 20h30 (cour de la collégiale) organisé par la municipalité

Cati & Me est né il y a huit ans de la rencontre :

- **d'un guitariste chanteur, Angus Aird.** Il est né dans une famille de musiciens en Ecosse. A onze ans, il reçoit sa première guitare et apprend les chansons traditionnelles écossaises. Précoce dans la musique, dès l'âge de quatorze ans, il se produit dans les clubs autour de Glasgow. A vingt ans, il crée le trio Pig Meat, sillonnant les festivals d'Angleterre et d'Ecosse. Il a joué dans diverses formations rock, country, trad irlandais ainsi que pour les enfants des Jeunesses Musicales de France.

- **de Cati Siorat,** violoniste depuis l'âge de 7 ans qui est née dans une famille de musiciens. Depuis 10 ans, elle s'est spécialisée dans le répertoire du violon irlandais, le « fiddle ». Elle a vécu un an sur la côte ouest de l'Irlande. Sans cesse en évolution, cette artiste, depuis 5 ans, pratique le « sean nos dancing »

(claquettes).

Plus tard, nouvelle rencontre avec :

- **Tiarnán O'DuinnChinn** qui a commencé le Uilleann Pipe (cornemuse irlandaise) à 9 ans au Club de cornemuses en Irlande. Il a remporté de nombreux concours de musiques traditionnelles, notamment par quatre fois celui de champion d'Irlande. Il s'est produit avec de nombreux artistes, il a même enregistré deux albums. Artiste libre, Tiarnán parcourt le monde, en solo ou au sein de divers groupes. Sa musique est présente dans deux films.

Tous les 3, ils vous embarquent pour un long voyage du Kerry aux Iles Shetland. A bord, jigs toniques, reels endiablés, polkas enlevées, valse tendres, chansons festives ou sentimentales....

Depuis peu, l'embarquement se fait avec Tiarnán O'Duinnchinn et les sonorités douces des uilleann pipes (cornemuse

**Saint Donat sur l'Herbasse**  
Cati & Me  
**ENTREE LIBRE**  
**Concert Celtique**  
**Mercredi 25 juillet à 20h30**  
**cour de la collégiale**  
*si mauvais temps, spectacle reporté à la collégiale*

irlandaise), ainsi que le quartet avec l'énergie percussive d'Alex Scalisi.

A retenir d'après le magazine Folk Roots «Après plus de 400 concerts, Cati & Me sont toujours aussi rafraichissants que la brume aux falaises de Moher, aussi surprenants que l'aube sur les Hébrides et aussi chaleureux qu'un verre de whisky devant un feu de tourbe en hiver !» Alors, venez nombreuses et nombreux écouter, danser, partager.

## Les derniers préparatifs

Une des nombreuses réunions de préparation de la venue des groupes folkloriques avec Empi et Riaume et des élus de la municipalité au côté du 1<sup>er</sup> adjoint (culture) Claude Fourel.

## Lieu des représentations ?

Place Chancel ou Halle des Sports (si pluie)

### NICARAGUA : mardi 3 juillet, 20h

Le ballet folklorique du Nicaragua chante et danse la diversité de ce pays d'Amérique centrale. Au son des marimbas, des masques viennent se mêler aux costumes flamboyants pour partager un peu de cette richesse culturelle qui va des rites sacrés précolombiens du Pacifique en passant par les polkas, valse et mazurkas du Nord. Un mélange étonnant qui va enchanter le public.



Le Ballet Folklorique du Nicaragua est l'un des groupes les plus prestigieux du Nicaragua sous la direction de **Francisco GONZALEZ RIVERA**, fondateur, chorégraphe et directeur général de l'Ensemble.

Le groupe s'est attaché, depuis sa fondation, à développer les danses des 3 régions du pays : pacifique, centre et atlantique. Il s'est produit dans de très nombreux pays comme les USA, le Mexique, le Costa Rica, le Brésil, l'Argentine, la Russie, etc ... Il a reçu de nombreux prix et notamment celui de la créativité. Il possède l'un des répertoires les plus étoffés au Nicaragua.

Il sera accompagné par le chanteur populaire nicaraguayen **MARIO SACASA**.

**Cette année ce groupe sera reçu par les familles donatiennes et des environs.**

**Nous les remercions pour leur générosité.**



### FEDERATION DE RUSSIE : jeudi 5 juillet, 20h

**Ensemble National MIRAS de la République du BACHKORTOSTAN**

La République du Bachkortostan est un sujet de la Fédération de Russie, situé entre la Volga et les Monts Oural dans l'est de la Russie européenne. Sa capitale est la ville de OUFU, située à 1519 km de Moscou.



L'Ensemble MIRAS est le groupe folklorique officiel municipal de la ville d'OUFA. Il est l'un des plus réputés à travers le monde. C'est un festival de la vie qui vous fascinera par ses couleurs merveilleuses, ses beaux sons et ses mouvements, vous charmera par la grâce des jeunes filles et le courage masculin.

MIRAS signifie « patrimoine ». En fait, MIRAS est une « corporation créative » unique qui unit plusieurs « départements » créatifs indépendants. Parmi eux se trouvent un groupe de danse et un chœur, un orchestre et un ensemble d'instruments folkloriques.

L'Ensemble MIRAS sera composé de 35 artistes (danseurs, musiciens et choristes).

# Folklore

## PEROU : lundi 9 juillet, matin, sur le marché, avenue Georges Bert

Démonstration de danses péruviennes sur le marché, au plus près de la population.



## ILE DE PAQUES (CHILI) : lundi 9 juillet, 20h

### MIRAMA LA MAGIA RAPA NUI

L'île de Pâques, qui appartient au Chili, est une île volcanique reculée de Polynésie dont le nom autochtone est « RAPA NUI ». Elle est célèbre pour ses sites archéologiques, notamment les quelques 900 statues monumentales – les MOAI – créées par ses habitants entre le 13<sup>e</sup> siècle et le 16<sup>e</sup> siècle.

Ce sont des sculptures de silhouettes humaines dotées de têtes surdimensionnées, souvent posées sur d'immenses piédestaux en pierre – les AHUS –

Ce territoire chilien est peuplé de 4000 habitants.



C'est un groupe de 25 personnes (8 couples de danseurs, 8 musiciens et chanteurs, et 1 directrice) qui viendra nous faire partager leurs traditions folkloriques.

## MACEDOINE : mardi 10 juillet, 20h

La musique macédonienne est proche de celle des autres pays des Balkans.

La musique traditionnelle comprend un aspect ancien et ethnique et un aspect récent avec une musique folklorique récemment composée.



Il existe bien des styles de musique traditionnelle à composante rurale (chants de travail, chants rituels chrétiens, danse) ou urbaine (chants lyriques, épiques, satiriques).

Il existe de nombreuses variétés de danses traditionnelles, selon les régions, que nous allons découvrir.

## INDE : mercredi 11 juillet, 20h

Les danses folkloriques et tribales indiennes sont effectuées lors de diverses occasions comme les rites de passage, les changements de saisons ou lors de festivals religieux ou culturels.



Loin d'être de simples danses divertissantes, certaines d'entre elles empruntent leur technicité aux danses classiques indiennes et demandent des années d'apprentissage et de pratique.

Elles sont le plus souvent acquises au sein de la famille ou d'une même communauté de danseurs.

**Le groupe RANGSAGAR** va vous éblouir par leurs danses mais aussi par la symphonie des couleurs de leurs costumes. Venez donc les applaudir.



## VARIOUS TATTOO

Depuis 2 ans, un salon de tatouage s'est installé au 7 de la Place Jean Jaurès.

Thibault LESAFFRE, jeune homme enthousiaste et passionné par son métier, vous propose des tatouages permanents, uniquement sur des modèles personnalisés.

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 17h et le matin sur rendez vous.

Tél : 07 81 97 66 93

Site : [tibotattoo@free.fr](mailto:tibotattoo@free.fr)



## TABAC LOTO PRESSE MOUREY

Situé au n°1 de l'avenue Georges Bert, ce commerce est ouvert de :

- 6h à 19h15 : le lundi, le mardi, le mercredi, le vendredi
- 6h à 12h30 : le jeudi
- 6h à 12h30 et de 14h30 à 19h15 : le samedi
- 7h à 12h30 : le dimanche

VIVIANE remplace M. et Mme CHAPUS, partis à la retraite le 1<sup>er</sup> avril 2018.

Des travaux de transformation ont fait, de ce commerce, un lieu accueillant, très lumineux et coloré où vous êtes reçus en musique.

Vous y trouverez, entre autres, la presse, des produits FDJ (Française des jeux), tabac et articles de fumeurs, produits de vapotage, narguils mais aussi la carterie et des articles pour des cadeaux.

Tél : 04 75 45 10 40

## À FLEUR DE PEAU

NADINE vous reçoit, dans son cabinet, pour des soins REIKI, des massages aux pierres chaudes ou des séances d'hypnose. Prenez rendez vous au 06 07 15 36 18.



## BULLE DE DÉTENTE

Dans cet espace, vous aurez droit à des massages détente, à de la relaxation, à des massages non médicaux dont l'objectif est votre bien-être.

Prenez rendez vous au 06 32 66 13 23.

NADINE et PATRICIA vous recevront au 11 de l'avenue Georges Bert, sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 19h. A la fin du mois de juin, un jacuzzi et des transats chauffants viendront compléter vos moments de détente.



## Réservée aux composantes du conseil municipal Listes d'opposition

### *Au fil des jours...*

- Dans le dernier bulletin, M. le Maire et sa Majorité s'octroient, de nouveau, **un droit de réponse**. Ils ne respectent pas notre droit d'expression !!  
M. Chaléon conteste nos propos sur sa **politique dépensière**. Il justifie sa politique par un tableau sur la baisse des dépenses de fonctionnement par habitant. Mais cela ne permet pas de connaître la **situation financière** de la commune.  
M. le Maire consacre une pleine page à son bilan, notamment aux investissements.  
*Est-ce un bilan de clap de fin ou au contraire l'amorce d'une nouvelle campagne ?*
- Quelques **informations** sur les derniers conseils municipaux :
  1. **L'année 2020**, année des prochaines élections municipales obsède et préoccupe certains élus de la Majorité. Certains projets d'investissements qu'on n'attendait plus vont enfin voir le jour et il nous a été annoncé qu'ils seront **terminés pour 2020** :
    - **Travaux de la rue des Balmes.**
    - **Construction de classes en remplacement des préfabriqués** à l'école primaire.
    - **Construction d'une annexe de la mairie** (salle de mariage).  
Les **inaugurations** vont, donc, se **succéder** en 2020.
      - ➔ La baisse des dotations de l'état (plainte récurrente de Monsieur le Maire depuis ces 4 dernières années) n'était donc pas une excuse valable pour empêcher la réalisation d'investissements. Mais c'était plutôt la politique dépensière du précédent mandat !!!
      - ➔ Donatien(ne)s, Donatien(ne)s, n'hésitez pas et profitez à l'aube de cette période électorale pour demander à Monsieur le Maire de répondre à toutes vos préoccupations quotidiennes. *Il ne manquera pas de vous satisfaire !*
  2. Nous avons appris qu'un projet de **cheminement doux** est à l'étude par les élus de la Majorité. Nous sommes surpris de **ne pas participer** à ce travail alors que nous sommes membres de toutes les commissions municipales. En conseil, il nous a été répondu que c'est la commission ENVIRONNEMENT qui porte ce projet !!!  
*Nous sommes encore les derniers informés !*

Les élus de la liste "Engagés Pour Saint-Donat" Contact :06 95 34 45 63 (Article remis en mairie le 2/06/2018)

### Les élus SDA communiquent :

Les élus SDA, Isabelle GUILIAUMET et Alexandre BAILLET, vous souhaitent de très bonnes vacances estivales et seront heureux de tous vous retrouver à la rentrée.

## La Majorité municipale

Ceux qui réussissent n'ont pas le temps, ni l'envie de critiquer à bout de champ.

Ils ne pensent pas à détruire mais à construire.

## DON DU SANG

En cette période accidentogène, l'établissement français du sang a besoin de vous.

Venez faire un don les :

- **16 août**
- **18 octobre**
- **20 décembre**

De 15h à 19h à l'Espace des Collines.

## Vie locale

### FORUM des Associations

Samedi 8 septembre à l'Espace des Collines à partir de 14h.

*Saint Donat sur l'Herbasse*

*Festival*

**INTERNATIONAL**

**DE FOLKLORE ET MUSIQUE DU MONDE**

*Le 3, 5, 9, 10 et 11 juillet - place Chancel  
si mauvais temps, spectacle reporté à la halle des sports*



**Spectacles gratuits à partir de 20h**

Représentations :

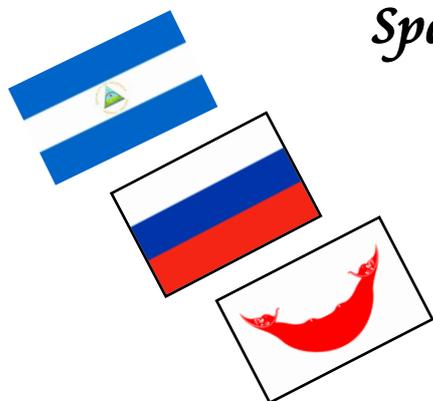
Mardi 3 juillet - Nicaragua

Jeudi 5 juillet - Russie

Lundi 9 juillet - Ile de Pâques  
et sur le marché le Pérou

Mardi 10 juillet - Macédoine

Mercredi 11 juillet - Inde



**Renseignements à l'Office du tourisme - 04 75 45 15 32**



**Sonorisation : Art en Ciel**

[www.empi-et-riaume.com](http://www.empi-et-riaume.com)



**La table de Jean-Jacques**

**LE BACHIBOUZOUK**



**ARDÈCHE  
HERMITAGE  
TOURISME**